

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 12 février 1904, l'œaquatur a été accordé à M. le Conseiller de Collège Léon Slavine, en qualité de Consul de Russie à Monaco.

Par Ordonnance du 18 du même mois, M. Camille Saint-Saëns, compositeur de musique, Membre de l'Institut de France, a été nommé Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Héréditaire est arrivé dans la Principauté, samedi après-midi, par le rapide de Paris entrant en gare de Monaco à 3 heures 10. Sur le quai se trouvaient S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Maire de Monaco, M. le Secrétaire Général du Gouvernement, M. le colonel Bellando de Castro, aide de camp, M. de Lamotte d'Allogny, chambellan, M. le commandant Alban Gastaldi, officier d'ordonnance, et diverses autorités et notabilités monégasques.

Après les compliments de bienvenue et les remerciements gracieusement exprimés par Son Altesse Sérénissime, le Prince Louis est monté dans un landau qui s'est dirigé vers le Palais; sur tout le parcours Son Altesse a été respectueusement saluée par les habitants que la salve d'artillerie réglementaire avait prévenus de l'heureux retour du Prince Héréditaire.

Hier lundi, par une soirée dont la température était exquise, une grande sérénade a été donnée devant le Palais en l'honneur du Prince Louis. Successivement, la Société Philharmonique, la chorale l'Avenir, la Lyre Monégasque, l'Estudiantina et l'Accord parfait se sont fait entendre, aux applaudissements de la foule, applaudissements dont Leurs AltesSES Sérénissimes ont donné à plusieurs reprises le signal, du haut de la galerie d'où Elles ont assisté à ce concert en plein air. Sur l'invitation qui leur a été transmise, MM. les présidents et directeurs des Sociétés présentes sont ensuite entrés dans les salons où le Prince Louis les a vivement félicités et remerciés.

S. A. R. le Prince Albert de Schleswig-Holstein a déjeuné, la semaine dernière, au Palais de Monaco.

Son Altesse Royale était accompagnée de Son Aide de camp.

Fête de Bienfaisance de la Colonie Française

La fête de charité annuelle, donnée, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, par le

Comité de bienfaisance de la Colonie française, a eu lieu jeudi dernier, au Casino de Monte Carlo, avec un extraordinaire éclat. La recette a atteint le total inespéré de *soixante-deux mille cent cinquante francs cinq centimes*, et le Comité, présidé par M. Paul Gillibert, a lieu d'être fier d'un pareil résultat dû à l'intelligente organisation de la fête, au généreux concours prêté par l'Administration de la Société des Bains de Mer et tout particulièrement à l'attrait exceptionnel que présentait, en représentation de gala, la création du beau poème lyrique *Hélène*, de notre hôte illustre M. Camille Saint-Saëns.

Le programme général comprenait, on le sait, trois parties principales : la représentation théâtrale, la kermesse avec tirage de la loterie et le grand bal final.

Au théâtre, la soirée a été incomparable tant au point de vue de l'attrait des deux œuvres lyriques, montées avec une élite d'artistes célèbres, que par l'assistance mondaine qui se pressait en foule dans les loges et aux fauteuils d'orchestre et d'amphithéâtre.

A 9 heures précises, S. A. S. le Prince Albert, suivi de M. le comte de Lamotte d'Allogny, chambellan, et en compagnie de ses invités personnels, a été reçu au palier de l'escalier réservé, par M. André, consul de France, ayant à ses côtés M. Paul Gillibert, président du Comité de bienfaisance de la Colonie Française, et les membres du bureau du Comité.

Après avoir répondu aux paroles de gratitude et de bienvenue qui Lui sont adressées, Son Altesse Sérénissime se dirige vers la loge d'honneur, où M. le Consul de France est invité à L'accompagner. La salle présente un coup d'œil superbe : on y remarque, dans une loge mise à leur disposition, la présence, en grand uniforme, de M. le général Faure, gouverneur militaire par intérim de la place de Nice, entouré des officiers de son État-Major. M. le Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer est dans sa loge avec sa famille. Aux fauteuils se trouvent la plupart des personnalités marquantes de la Principauté et de la colonie française et étrangère du littoral.

Au moment où Son Altesse Sérénissime paraît au balcon de la grande loge, l'orchestre attaque l'*Hymne Monégasque* suivi de la *Marseillaise*. L'assistance, debout, accueille les deux hymnes nationaux par de chaleureux applaudissements.

Au milieu d'une attention recueillie, commence ensuite l'admirable première création d'*Hélène*, à la suite de laquelle est donnée la *Navarraise*. Ces deux œuvres, dont nous parlons plus loin dans un article spécial, sont longuement acclamées par le public, ainsi que leurs dignes interprètes. Les représentants des grands journaux de Paris et de l'étranger, venus tout exprès pour assister à cette représentation, ne sont pas les moins enthousiastes, et c'est sous l'impression d'une profonde et unanime satisfaction artistique, qu'à la chute finale du rideau le public se répand dans l'atrium, où l'attend de nouvelles surprises.

Eblouissant de lumières multicolores, somptueusement pavoisé aux couleurs françaises et monégasques, l'atrium présente, en effet, un ravissant et véritablement féerique coup d'œil. L'affluence y est considérable et on se presse surtout autour de l'exposition des objets d'art de la Loterie et de l'étalage des lots de la Tombola dont les billets sont vendus par de jeunes et dévouées dames et demoiselles patronnesses.

Le bal, qui a lieu tout à la fois au milieu de l'atrium, aux accents d'un excellent orchestre dirigé par M. Sainte-Marie, et dans la première salle du Cercle des Étrangers, où joue l'orchestre royal roumain de M. Padoueanu, s'est prolongé jusqu'à quatre heures et demie du matin, avec un merveilleux entrain.

A deux heures et demie a été tirée la loterie dont voici les numéros gagnants :

Gros lot : n° 1,594 — 68°, lot spécial : 1,144

2 ^e lot : n° 18,645	38 ^e lot : n° 11,425
3 ^e » n° 32,118	39 ^e » 26,180
4 ^e » 30,998	40 ^e » 8,708
5 ^e » 9,755	41 ^e » 32,310
6 ^e » 17,726	42 ^e » 13,116
7 ^e » 32,121	43 ^e » 6,445
8 ^e » 26,498	44 ^e » 15,986
9 ^e » 19,974	45 ^e » 10,891
10 ^e » 20,564	46 ^e » 19,336
11 ^e » 20,963	47 ^e » 1,499
12 ^e » 18,980	48 ^e » 11,553
13 ^e » 444	49 ^e » 17,709
14 ^e » 5,112	50 ^e » 12,180
15 ^e » 22,992	51 ^e » 7,841
16 ^e » 23,749	52 ^e » 28,583
17 ^e » 26,602	53 ^e » 31,594
18 ^e » 28,000	54 ^e » 3,908
19 ^e » 17,488	55 ^e » 28,803
20 ^e » 20,161	56 ^e » 3,733
21 ^e » 25,775	57 ^e » 19,551
22 ^e » 17,373	58 ^e » 530
23 ^e » 23,861	59 ^e » 28,799
24 ^e » 10,476	60 ^e » 11,073
25 ^e » 26,806	61 ^e » 28,065
26 ^e » 2,111	62 ^e » 1,161
27 ^e » 22,361	63 ^e » 10,340
28 ^e » 16,024	64 ^e » 21,906
29 ^e » 11,906	65 ^e » 6,686
30 ^e » 13,165	66 ^e » 22,461
31 ^e » 3,315	67 ^e » 579
32 ^e » 26,885	68 ^e » 18,417
33 ^e » 20,397	69 ^e » 32,886
34 ^e » 15,872	70 ^e » 27,729
35 ^e » 13,068	71 ^e » 19,567
36 ^e » 10,433	72 ^e » 9,419
37 ^e » 7,221	73 ^e » 27,983
	74 ^e » 27,983

L'heureux possesseur du numéro 1,594, gagnant le gros lot, s'est trouvé être un de nos hôtes de la colonie anglaise, M. Norman Vickery, qui, refusant les 5,000 francs en espèces offerts par le Comité, a préféré garder le beau canot-automobile, qu'il va faire expédier en sa propriété de Surbiton, près Londres.

Le Comité nous prie d'annoncer que les lots sont à la disposition des gagnants, tous les matins jusqu'à midi, au siège du Comité de bienfaisance de la Colonie française (villa Georgette, rue de Millo, à la Condamine).

Ajoutons que, dimanche après-midi, M. André, consul de France, M. Paul Gillibert, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, accompagnés de quelques membres du bureau, sont allés faire, à l'hôtel de Paris, une visite à M. Camille Saint-Saëns pour le remercier d'avoir si grandement aidé à leur fête de charité en accordant à cette fête la primeur d'*Hélène*. Le Maître, qui a fait à la délégation française le plus aimable accueil, a bien voulu accepter le titre de membre d'honneur du Comité qui lui a été offert en souvenir de la belle manifestation d'art à laquelle a été dû, en grande partie, l'énorme succès de la mémorable fête de charité du 18 février 1904.

Une nouvelle soirée de gala, qui ne saurait manquer d'obtenir le plus grand succès, aura lieu après-demain, jeudi, au théâtre de Monte Carlo. La recette de la première représentation des *Contes d'Hoffmann*, donnée, ce soir-là, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, sera en effet entièrement consacrée à la caisse de l'œuvre essentiellement humanitaire de la Croix-Rouge, pour les blessés de la guerre Russo-Japonaise.

M. Louis-Thomas Toms, nommé directeur de la Sûreté publique par Ordonnance du 30 janvier 1904, a pris possession de son poste la semaine dernière.

Né à Rotterdam, en 1861, de parents français, soldat en 1882, M. Toms fut libéré du service actif en 1886 avec le grade de sergent-fourrier, et devint successivement : officier d'administration de réserve en 1887, sous-lieutenant au deuxième bataillon de chasseurs à pied en 1891, lieutenant du service d'état-major affecté à l'état-major général de l'armée en 1895, officier de réserve hors cadres (fonctions administratives, en 1898); commis auxiliaire à l'administration centrale du ministère de la guerre en 1886, commis stagiaire en 1888, commis titulaire en 1889.

M. Toms, qui, au ministère de la guerre, avait toujours été affecté à l'état-major de l'armée, — service des renseignements, dit deuxième bureau, — quitta cette administration en 1895 pour aller occuper à Chalindrey (Haute-Marne) les fonctions de commissaire spécial. Il rentre à Paris au mois de janvier 1896 et est mis à la disposition de l'état-major de l'armée. En février 1898, il est relevé de ces fonctions, sur sa demande, et rattaché à la direction de la Sûreté générale, où il reste jusqu'en 1899. A cette époque, il est nommé commissaire spécial à Dunkerque, où il ne fait qu'un court stage, ayant été rappelé en janvier 1900 à la Sûreté générale pour missions spéciales. Au mois de mai, il est désigné pour remplir les fonctions de commissaire central hors classe à Orléans, qu'il occupait encore au moment de sa nomination à Monaco.

Pour le récompenser de ses services distingués, on lui décerna, en 1898, les palmes académiques et, en 1903, la croix de la Légion d'Honneur. M. Toms ne doit qu'à son mérite personnel sa brillante carrière.

On nous annonce que la date de la fête annuelle de charité du Comité de bienfaisance de la Colonie italienne est reportée au samedi 19 mars prochain.

Sur la proposition de S. G. M^{re} du Cured, M. le chanoine Mercier, curé de la Cathédrale, est nommé camérier secret de S. S. le Pape Pie X;

M^{re} Guyotte, vicaire général, et M. le chanoine Pauthier sont nommés chanoines honoraires de la Cathédrale de Nîmes;

M. le chanoine Accica, curé de Saint-Charles, est nommé chanoine honoraire de la Cathédrale de Langres;

M. l'abbé Foccart, vicaire de la Cathédrale, secrétaire de M^{re} l'Evêque, est nommé doyen honoraire de la Cathédrale de Nîmes.

Après une suite de parties remarquables, la première lutte pour le Challenge-Cup s'est terminée, jeudi dernier, au Congrès d'Echecs de Monte Carlo, par la victoire de M. Maroczy, champion hongrois, qui, par 7 points et demi, a gagné le prix de 5,000 francs. Après lui se sont classés M. Schlechter (allemand), avec 7 points, et M. Marshall (américain), 6 points et demi.

Après quelques jours de repos, le Congrès d'Echecs a repris, hier, ses séances et une nouvelle série de parties s'y est engagée sur le « Gambit-Rice » qui donnera lieu à des luttes intéressantes dont les vainqueurs toucheront d'importantes allocations, généreusement attribuées par divers riches amateurs.

Les matinées données la semaine dernière au théâtre du Palais des Beaux-Arts ont, à des titres divers, charmé les fidèles et nombreux habitués de cette coquette scène. Mardi et mercredi dernier, deux pièces d'ombres, *Rabah*, un très beau poème en prose de M^{me} Poirson, et la *Chanson de la Terre*, de M. Gondoin, furent d'autant plus appréciées qu'elles permirent d'admirer une suite de décors lumineux et animés dont l'inventeur, M. Eugène Frey, est actuellement notre hôte. Son curieux et très ingénieux procédé, qui a été appliqué en grand au dernier tableau d'*Hélène*, de M. Camille Saint-Saëns, consiste à projeter par derrière, sur une toile blanche, des projections délicatement peintes sur verre. Il en résulte des effets de lumière et des transformations de décors d'un effet ravissant.

Vendredi et samedi, le théâtre des Beaux-Arts nous offrit un intérêt artistique d'un autre genre avec la création d'une spirituelle comédie en un acte, *Record battu*, dont l'auteur est notre distingué confrère parisien, M. Auguste Germain. Cette piécette, dont l'intrigue roule sur un cas de dépit amoureux bien moderne, a été très goûtée du public, qui a fait fête à ses excellents interprètes, M. Burguet et M^{lle} Fromant. Les mêmes artistes ont ensuite lestement enlevé la *Peur des coups*, une joyeuse saynète de M. Courteline, par laquelle se terminait ce fort agréable spectacle diurne.

Le programme, fort intéressant, du quatorzième Concert Classique réunissait sur l'affiche les noms de Beethoven, Schumann, Lalo, etc. Ce fut d'abord l'ouverture d'*Egmont*, écrite pour la tragédie de Goethe (1788). Cette page dramatique, où plane le souffle génial de Beethoven, a été puissamment exécutée et a conquis tous les suffrages.

Nous eûmes ensuite la première audition d'un prélude symphonique de Caetani, qui nous a paru de facture peu équilibrée et de dimensions exagérées, malgré certaines qualités d'instrumentation. Citons encore la jolie pièce en forme de Canon, de Schumann, fort applaudie et l'*Entrée des Dieux au Walhall*, de Richard Wagner.

L'attrait de ce beau concert fut grandement rehaussé par le concours de M^{lle} Elsa Ruegger, une jeune et charmante violoncelliste de talent brillant et de mécanisme remarquable. Elle a récolté de vifs applaudissements dans le *Concerto* pour violoncelle et orchestre, de Lalo, et a fait apprécier le charme de sa sonorité dans le *Cygne*, de Saint-Saëns, et dans une romance de Popper.

Dans ses audiences des 18 et 19 février, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Pour infraction à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :

Winthrop Harold, né à Pau (Basses-Pyrénées) le 21 janvier 1880, rentier, demeurant à Nice, 50 francs d'amende;

Di Boscogrande Chianello-Frédéric, né à Palerme (Italie) le 4 mars 1876, rentier, demeurant à Nice, 50 francs d'amende.

Pour délits divers :

Borgo Pierre, né à Nizza Monferrato (Italie)

le 25 juillet 1887, manœuvre, quinze jours de prison pour vol;

Lovatini Michel-Joseph, né à La Turbie le 13 octobre 1888, manœuvre, deux mois de prison pour vol;

Baldini Antoine, né à La Turbie le 13 octobre 1890, manœuvre, pour complicité de vol, renvoyé dans une maison de correction jusqu'à vingt ans accomplis;

Nigra Pierre-Louis, né à Castellamonte (Italie) le 24 décembre 1862, laveur de voitures, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jeudi 25 février 1904, à 2 heures et demie

15^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. Léon JEHIN
avec le concours de M. EUGÈNE YSAYE, pianiste

ŒUVRES DE J.-S. BACH

Symphonie en si mineur.

Concerto, pour violon, orchestre et orgue.

M. Eugène YSAYE.

Pastorale de l'Oratorio Noël.

Solistes : MM. DOREL, HUREL, DE BUSSCHER et LAVAGNE.

ŒUVRES DE M. CAMILLE SAINT-SAËNS

Ouverture de l'opéra *Les Barbares*.

Concerto en si mineur, pour violon et orchestre.

M. Eugène YSAYE.

Ballet d'*Ascanio*.

Marche du Couronnement.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 41 tireurs ont pris part au *Prix de l'Hôtel de Paris*; il a été gagné par M. Dianin (23 m. 1/2), 14 sur 14; deuxième, M. Hawker (27 m. 1/2), 13 sur 14; MM. Asplen (22 m.) et Mackintosh (31 m.), 14 sur 15, partagent la troisième place.

Le *Prix des Violettes* a réuni, mercredi, 41 tireurs; il a été gagné par MM. Roch et Mackintosh, 9 sur 9; M. Hawker, 11 sur 13, troisième.

Jeudi, 63 tireurs ont pris part à la deuxième épreuve du *Challenge-Cup* qui a été gagnée par M. Hans Marsch (24 m. 1/2), 12 sur 12.

Vendredi, 39 tireurs ont pris part au *Prix de Beaulieu* qui a été gagné par MM. J. Demonts (20 m.) et Blake (24 m.), 9 sur 9; la troisième place a été partagée entre MM. Paccard (22 m. 1/2) et Asplen (22 m. 1/2), 8 sur 9.

Samedi, 25 tireurs ont pris part au *Challenge-Cup* (27 m.); l'épreuve a été gagnée par M. Brasseur, 6 sur 6.

Le *Prix du Grand-Hôtel*, qui a réuni 28 tireurs, a été gagné par M. Haydon (21 m. 1/2), 7 sur 7; deuxième, M. Ker (22 m. 1/2), 8 sur 9; M. Scott (27 m.), 7 sur 9, troisième.

Mercredi 24 février. — *Prix de Roquebrune*, 1,000 fr.

Vendredi 26 février. — *Prix O'Brien* (handicap), 2,500 fr.

Lundi 29 février, mardi 1^{er} et mercredi 2 mars. —

Huitième Championnat Triennal, 10,000 francs
et une Médaille d'or.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

sous le haut patronage de

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

HÉLÈNE, poème lyrique en un acte et 4 tableaux de M. Camille Saint-Saëns. — Distribution : Hélène, M^{me} MELBA; Pallas, M^{me} HÉGLON; Vénus, M^{lle} BLOT; Paris, M. ALVAREZ.

LA NAVARRAISE, épisode lyrique en un acte et deux parties, paroles de J. CLARETIE et H. CAIN, musique de J. Massenet. — Distribution : Anita, M^{lle} THÉVENET; Araquil, M. ALVAREZ; Garrido, M. BOUVET; Remigio, M. BAER; Ramon, M. STUART; Bustamente, M. CHALMIN.

La création d'*Hélène*, à Monte Carlo, a été l'occasion d'un immense succès pour l'œuvre, pour le compositeur et leurs interprètes.

Après *Samson et Dalila*, l'une des partitions les plus admirées de l'école moderne française, M. Raoul Gunsbourg a tenu à monter, avec un souci d'art exceptionnel et comme principal élément d'attraction de la *Grande Fête de Bienfaisance*, donnée jeudi dernier, *Hélène*, le nouveau poème lyrique dont nous allons parler ici. Nous ne saurions trop l'en féliciter.

Hélène, bien qu'en un seul acte, est un ouvrage important, d'un grand intérêt dramatique et d'une sincérité absolue.

Les dieux ont décidé qu'Hélène appartiendrait à Paris. Mais la jeune et belle reine, révoltée contre cet arrêt, et d'autant plus angoissée qu'au fond de son cœur elle aime le héros troyen, préfère la mort et va se précipiter du haut d'une falaise dans les flots, lorsque Vénus jaillit de la mer et lui ordonne d'obéir aux dieux : un pays enchanté s'illumine à l'horizon ; des nymphes chantent la volupté triomphante. Hélène, accablée, voulant quand même rester l'épouse chaste et honorée, s'efforce en vain de repousser Paris, que Vénus lui envoie. Le jeune prince est si beau, si véhément, qu'elle ne peut étouffer l'aveu qui s'échappe de ses lèvres. Affolée, elle implore le dieu du tonnerre. L'obscurité s'appesantit ; la foudre éclate. Parmi les éclairs fulgurants, la sage Pallas se dresse, évoquant aux yeux de Paris les désastres qui, durant dix ans, vont anéantir sa patrie et les siens. A la voix de Pallas, l'horizon se déchire : on voit la ville de Troie incendiée ; des palais en flammes montent les cris affreux du carnage. Paris préfère l'amour d'Hélène au salut de son pays. La fatalité veut qu'il soit criminel. Epouvantée, Hélène le contemple : elle comprend qu'elle ne peut échapper au Destin. Du moins, si elle l'accepte, veut-elle, jusqu'à l'heure mortelle, y trouver toutes les joies de l'Amour. Et la scène finale, toute radieuse de passion, est l'exaltation et comme l'apothéose de cet Amour.

Sur ce poème, écrit par lui-même, M. Camille Saint-Saëns a composé une musique d'une très haute inspiration, profondément vibrante, qui restera comme l'une des plus pures manifestations du génie musical français.

Dans cette magistrale partition, est-il besoin de le dire ? l'oreille n'est jamais heurtée par des efforts de recherche laborieuse. La trame polyphonique, quoique appuyée sur une harmonie des plus captivantes, y est tissée avec une rare clarté, ainsi que toute l'écriture fondée sur un contre-point des plus solides.

A l'instar du théâtre antique, l'action s'y déroule sans interruption.

Du côté technique, que d'heureuses nouveautés nous offre *Hélène* ! Les procédés d'instrumentation absolument personnels, l'orchestre, riche autant que varié, l'harmonie, mise en valeur par des surprises nouvelles. La mélodie, toujours vibrante, y devient plus majestueuse, avec le sujet, plus psychologique même, et plus profonde.

D'une admirable structure générale, d'une émouvante puissance, cette œuvre nous laisse sous le charme suprême d'un art pur, définitif.

Le triomphe le plus éminent de la saison théâtrale aura certainement été remporté par *Hélène*, dont on attendait impatientement la création.

La salle était bondée d'un public des plus *select*. Il est vrai de dire que tout se prêtait à un pareil empressement : la voix délicieuse de M^{me} Nelly Melba, et son noble geste de parfaite tragédienne, dans la composition de la figure poétique d'Hélène ; la voix splendide du célèbre ténor Alvarez, qui prêtait au rôle de Paris son grand art dramatique et sa belle prestance ; celle, non moins admirée, de M^{me} Héglon, qui, dans la création de Pallas, a élevé son rôle épisodique au niveau de son beau talent ; enfin, la voix charmante de M^{lle} Blot, interprétant l'action de Vénus.

Il faut encore ajouter à cette magnifique pléiade d'artistes, des chœurs de premier ordre, une mise en scène supérieure et un orchestre d'élite conduit par M. Léon Jehin,

Après la chute du rideau, les spectateurs ont réclamé l'illustre auteur d'*Hélène*.

Les acclamations et applaudissements ont longuement fêté M. Camille Saint-Saëns et ses excellents interprètes.

* *

La Navarraise, le charmant épisode lyrique de M. J. Massenet, terminait triomphalement la journée.

Je n'ai pas à analyser cette partition déjà si connue et appréciée partout : il ne me reste qu'à parler de M^{lle} Thévenet, qui a incarné Anita avec une force dramatique très intense et qui nous a laissé sous l'émotion de sa jolie voix ; le rôle d'Araquil était échu à M. Alvarez, qui, comme d'habitude, a montré ses solides qualités de chanteur et de comédien ; le personnage du général Garrido était joué avec une superbe autorité par M. Bouvet, dont on connaît l'art consommé et la parfaite conviction qu'il apporte dans chacune de ses créations.

Chaleureusement accueilli, également, M. Baer, qui a fort bien rempli le rôle de Remigio.

MM. Stuart et Chalmin ont été des plus convenables en Ramon et Bustamente.

Encore une fois, l'orchestre ne saurait être omis. Il a exécuté en toute perfection la séduisante partition de *la Navarraise*. La mise en scène était, comme de coutume, de toute beauté et très bien réglée.

L'élite intellectuelle qui assistait à ces beaux spectacles prouve que l'admiration générale est par elle-même un sérieux prix d'honneur et de victoire.

Fernand PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 21 Février 1904.

Il est difficile de démêler la vérité exacte des événements qui se déroulent en Extrême-Orient, dans le flot de nouvelles tendancieuses ou contradictoires données aux plus vraies suivant les milieux. En attendant, on ne peut que souhaiter de voir le conflit russo-japonais se régler entre les deux parties actuellement belligérantes et se féliciter des déclarations de neutralité qui ont été faites par les autres puissances. Parmi ces déclarations de neutralité, la plus satisfaisante, si elle est sincère, est celle de la Chine.

Après les efforts des Japonais pour soumettre tous les Chinois progressistes à leur influence, l'envoi par le Japon de nombreux instructeurs à l'armée de Yuan-Chai-Kai, on pouvait craindre, en effet, de voir la Chine entraînée dans le conflit. Il est certain que le Japon le désirait : il aurait, sans aucun doute, eu intérêt à voir s'élargir la conflagration parce que les forces, que des complications auraient rangées de son côté, se seraient trouvées plus grandes, du moins en Extrême-Orient, que celles qu'une généralisation du conflit aurait pu lui opposer. Une partie de la cour de Pékin aurait été disposée à le suivre : il est fort heureux que la prudence l'ait, cette fois encore, emporté dans les conseils du Fils du Ciel.

La neutralité de la Chine, ainsi que le fait observer M. Robert de Caix dans les *Débats*, avait pour les tierces puissances deux intérêts, l'un immédiat, l'autre plus lointain, mais auquel l'on doit cependant songer. Une intervention des Célestes dans la guerre risquait d'entraîner avant la fin des hostilités toutes les autres puissances. Comment certaines de ces dernières auraient-elles laissé la Russie profiter, ailleurs qu'en Mandchourie, d'une victoire sur les Célestes ? Mais même avant le moment où cette question se serait posée, le fait même de la prolongation d'une guerre entraînant la Chine aurait causé les plus graves dangers. Certains des neutres, lésés dans leur commerce et leurs entreprises, auraient peut-être prétendu imposer la fin des hostilités. Favorables au Japon, elles l'auraient fait dans un esprit tout différent de celui des puissances continentales qu'une foule de raisons doit ranger du côté de la Russie. Il n'est pas besoin d'insister pour montrer à quelles divisions dangereuses les tiers se seraient trouvés exposés.

La déclaration de neutralité insérée dans la *Gazette de Pékin* est donc un fait particulièrement heureux.

D'autre part, bien que depuis la dernière note américaine aucun fait précis ne soit venu révéler officiellement son action, la diplomatie, paraît-il, ne reste pas inactive. Toutes les puissances neutres suivent avec une attention méticuleuse la marche des événements qui se déroulent en Extrême-Orient, et plusieurs d'entre elles, tout au moins,

font de louables efforts pour atténuer, dans la mesure du possible, la gravité du conflit.

Si l'on en croit certains bruits, des pourparlers purement officieux seraient engagés à ce sujet entre diverses puissances européennes. Il ne s'agirait pas, bien entendu, de tenter, à l'heure actuelle, une médiation quelconque entre la Russie et le Japon.

Cette tentative ne s'étant pas produite au début des hostilités — et pouvait-elle alors avoir quelque chance de succès ? — ne serait certainement pas accueillie, pour le moment, par les deux partis en présence, mais peut-être n'en sera-t-il pas de même au lendemain d'une bataille sérieuse soit sur terre soit sur mer. Dès maintenant on cherche à établir dans quelles conditions des ouvertures pacifiques pourraient être faites par les neutres.

On dit même que la France et l'Allemagne travaillent énergiquement dans ce but et qu'elles cherchent à obtenir l'adhésion de l'Angleterre et des Etats-Unis ; les ouvertures seraient faites à la première occasion favorable. Espérons que celle-ci ne tardera pas trop longtemps à se présenter.

* *

Mais oublions, si possible, pour un moment, les graves préoccupations de l'heure présente et jetons un rapide coup d'œil sur les nouveautés artistiques de la dernière semaine parisienne.

La Comédie-Française a donné, ces jours derniers, une intéressante reprise de *Britannicus*, pour les débuts de M^{lle} Piérat. L'interprétation a été, dans l'ensemble, fort satisfaisante, encore qu'on ait trouvé généralement Junie (M^{lle} Piérat) trop plaintive, Britannicus (M. Dehelly) trop frétilant, Agrippine (M^{lle} Dudlay) trop bourgeoise, et Narcisse (M. Fenoux) trop fourbe. Seul, M. Silvain (Burrhus) a été unanimement jugé de tenue parfaite et de superbe allure.

Le Théâtre-Autoine nous offrait, quelques jours après, deux primeurs : *Papa Mulot*, de M. Robert Charvay, et *l'Assassinée*, de M. Grenet-Dancourt.

Papa Mulot est un vieil et honnête caissier qui travaille, depuis cinquante ans, pour faire vivre — bien maigrement — sa femme et sa fille. Un jeune homme, employé dans la même banque que M. Mulot, sollicite la main de la jeune fille : les parents hésitent à la lui donner, redoutant la misère pour leur enfant. Or, le brave caissier a eu, avant son mariage, une erreur de jeunesse d'où est née une fille, avec laquelle il a rompu et qui, devenue vague chanteuse à la Scala et demi-mondaine en vogue, a réalisé une grosse fortune. Celle-ci venant à mourir, le père Mulot est avisé, soudain, qu'il va entrer en possession de son héritage. Mais il se révolte à l'idée de toucher des richesses si mal gagnées. Le notaire chargé de l'affaire et son patron lui-même cherchent en vain à lever ses scrupules. Il veut réfléchir et n'accepte la succession que sous bénéfice d'inventaire.

Mulot, pendant quelques mois, a l'esprit à la torture. Enfin, le jour où il doit se prononcer est arrivé. Il n'est plus que l'ombre de lui-même, à bout de forces. Sa femme fait appel à ses sentiments de père et d'époux. Peut-il vouer sa famille à la misère ? Il doit oublier, puisqu'il a déjà pardonné à la morte. Il n'a qu'un mot à dire, et il ne peut le proférer ! Toucher à cet argent infâme lui semble définitivement impossible. Il meurt, dans l'accès de fureur provoqué par les sollicitations de sa femme. Et c'est sa fille légitime qui, poussée par sa mère et par son fiancé, empoche l'héritage !

Bien conduite, la pièce de M. Robert Charvay a trouvé d'excellents interprètes chez MM. Signoret, Desfontaines, Matrat, Mosnier, M^{mes} Miller, Luce Colas et Jeanne Léon.

Le spectacle est complété par une pièce en quatre actes, que M. Grenet-Dancourt a tirée d'une curieuse nouvelle de M. Gaston Bergeret : *l'Assassinée*. Un mari, accusé faussement d'avoir tué sa femme, est entraîné, pour ce prétendu crime, chez le juge et en cour d'assises, et, au moment où il vient d'être condamné aux travaux forcés, il voit l'« assassinée » se précipiter à la barre des témoins. La femme était partie après une scène de ménage : le mari avait négligé d'en informer les juges et les magistrats. C'est d'une ironie exquise.

On a beaucoup applaudi cette fantaisie outrancière, dont le comique pince-sans-rire a franchement divertit. Antoine, Signoret, Berthier, Degeorge, Desfontaines, Mosnier, M^{mes} Miller, Luce Colas, Le Brun, Van Doren ont joué dans un mouvement et dans un ton parfaits.

Enfin, au théâtre Cluny, les triomphateurs du spectacle en cours (*Monsieur la Pudeur*), c'est à savoir MM. Alphonse Allais et Paul Bon-homme, ont, avec le concours de M. A. René, ajouté, à leur morceau de résistance, une petite revue très amusante : *Chat-Mauve-Revue*. Il y a de tout, dans cette drôlerie : des couplets très bien venus, de la malice, de la fantaisie, beaucoup d'esprit et quelque-

fois du meilleur, et même des scènes bien faites qui hono-
raient un bon vaudeville. Le succès a été extrême, grâce
à une excellente interprétation. L. S.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 21 Février 1904

GÈNES, vap. <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	sable.
NICE, vapeur <i>Toro</i> , fr., c. Antoine,	sur lest.

Départs du 14 au 21 Février 1904

GÈNES, vapeur <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
SAINT-RAPHAËL, chaland <i>Marie-Alfred</i> , fr., c. Antonini,	sur lest.
NICE, vapeur <i>Toro</i> , fr., c. Antoine,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Jean-Baptiste FACCE**
ACCENDA sont prévenus de nouveau, conformé-
ment à l'article 464 du Commerce, que la vérification
des créances aura lieu en la salle des audiences du
Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le huit mars
prochain, jour de mardi, à deux heures et demie du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en
personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait,
devant M. RAYBAUDI, Syndic, à l'effet de lui remettre
leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des
sommes par eux réclamées

Monaco, le 22 février 1904.

Pour le Greffier en chef:

A. Cioco, C. G.

AVIS

Par acte sous seing privé en date du 30 septembre 1903,
dûment enregistré, Madame Alphonsine MÉLÉ, de Paris,
a acquis du sieur Léon PIOT, de la maison Guillard
sœurs, de Paris, le fonds de commerce de modes et fan-
tasiais élégantes pour dames, que celui-ci exploitait à
Monte Carlo, avenue de la Madone, au Winter-Palace.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude
de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco, dans la huitaine,
à peine de forclusion.

ALPHONSINE MÉLÉ.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit,
Notaire, à Monaco

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à
Monaco, le 16 janvier 1904, transcrit au bureau des hypo-
thèques de Monaco le 1^{er} février suivant, vol. 86, n^o 4,

Madame Adèle-Marie BOUCHET, propriétaire, veuve de
M. François de PLUNKETT, demeurant à Monaco, a vendu
à M. Léon JEHIN, chef d'orchestre, chevalier de l'ordre
de Saint-Charles, officier de l'instruction publique, de-
meurant à Monaco,

Une villa dénommée Villa des Enfants, située à Monaco,
section de Monte Carlo, quartier des Moulins inférieurs,
élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et sous-sol, véran-
da au rez-de-chaussée, terrasse au premier étage,
ensemble le jardin y attenant, le tout d'une superficie de
huit cent quatre mètres quarante-quatre décimètres
carrés, cadastré n^{os} 86 et 87, section E, touchant au midi la
compagnie des chemins de fer, au nord les hoirs Herbel,
au levant M. Pavie, au couchant Madame Notari.

Cette vente a été faite au prix de soixante-dix mille
francs.

Domicile a été élu par les parties en l'étude de
M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant droit de
prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions d'hypo-
thèques légales, de requérir ces inscriptions dans le
délai d'un mois sous peine de déchéance.

Une expédition dudit acte a été déposée au greffe du
Tribunal Supérieur de Monaco le 11 février 1904.

Pour extrait:
(Signé): CARRIÈRE.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

Vente par Autorité de Justice

Le jeudi 25 février courant, à 9 heures et demie du
matin, sur la place d'Armes à Monaco, il sera procédé
par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux
enchères publiques de divers bijoux et objets en or et
en argent, consistant en: montre, bagues, épingles à
cravate en or; couverts en argent; couverts en métal;
cuillères à café et autres objets en argent, etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de M. le
Président du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du
15 janvier 1904, enregistrée.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi 1^{er} mars 1904, à 2 heures de l'après-midi, à
la Villa des Enfants, sise à Monte Carlo, quartier des
Bas-Moulins, il sera procédé par le ministère de l'huissier
soussigné à la vente aux enchères publiques d'un beau
mobilier de salon, salle à manger et chambre à coucher,
consistant en meubles anciens et modernes, piano,
tableaux, bibelots; canapés; fauteuils, chaises; glaces;
vitrines; bahuts; secrétaires; table à jeu; lustres; grand
buffet sculpté; dressoirs; table et chaises; buffets; pen-
dules; lits complets; armoires à glace; table de nuit;
toilettes; meubles divers; vaisselle; etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

GRAND HOTEL DE LONDRES

A MONTE CARLO

Société Anonyme Monégasque

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société Ano-
nyme du Grand Hôtel de Londres, à Monte
Carlo, sont informés que l'assemblée générale
extraordinaire convoquée pour le 29 janvier der-
nier n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance
du nombre d'actions représentées.

Conformément à l'article 37 des statuts, les
actionnaires sont convoqués à une deuxième réu-
nion qui aura lieu le **Vendredi 4 Mars, à 10 heu-
res et demie du matin**, au siège social, pour
statuer sur les difficultés ayant surgi entre le
Conseil d'Administration et le Directeur.

Les actions devront être déposées au siège social
au moins trois jours francs avant l'assemblée.
Un Administrateur recevra les titres chaque jour
non férié, de 9 heures et demie à 11 heures du
matin, au siège social.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN

TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE,

PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES

DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS

RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.

CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS

SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.

PARAPLUIES. — ARTICLES DE

VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

ASSURANCES

CARLÈS et FERUGGIA

DIRECTION: Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les ris-
ques de transport par terre et
par mer et les accidents de toute
nature. — Assurances maritimes;
transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières,
responsabilité civile des patrons
et entrepreneurs, assur. des pom-
piers. Polices spéc. individuelles
contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de
chasse. Assur. contre les risques
de séjour et de voyage dans le
monde entier. Assur. des accid.
causés aux tiers par des voitures
automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec
effraction, escalade ou usage de
fausses clefs. Contre le vol, pré-
cédé ou suivi d'assassinat ou de
tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châ-
teaux, banques, marchandises
en magasin, titres, valeurs, bil-
lets de banque, archives et mi-
nutes, églises, musées, objets
mobilier de toute nature, bi-
joux, etc. Assurances des bijou-
tiers, horlogers et négociants en
matières précieuses.

Assurances contre les détour-
nements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco:

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOPUS-BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANEVARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE
A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. — Prix modérés.

PEINTURERIE

DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin: Villa PAOLA,
à côté de l'Hôtel de la Villa des
Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE

MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.

MANUCURE

M^{me} M. Rosticher

Masseuse diplômée

de l'Ecole Française d'Orthopédie et Massage

du D^r Paul Archambaud.

Passage Grana, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉBAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHONNIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES

pour Salles de Bains,

Lavabos et Water-Closets,

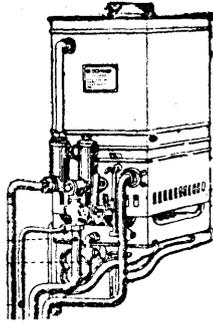
Appareils d'Éclairage

et Chauffage par le Gaz,

Chauffe-Bains et Baignoires.

“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur
d'eau chaude sous pression, avec
veilleuse de sûreté (brevetée
s. g. d. g.) Voir son fonction-
nement au magasin.



BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco — 1904